

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Proposé le **lundi 24 octobre 2022**

Et/ou le **mardi 25 octobre 2022**

Sur le site du collège des Minimes



Madame, Monsieur,

Dans le but d'apporter une aide aux devoirs pour tous les élèves qui le souhaitent, le collège Sainte Famille des Minimes propose cette année scolaire un dispositif « Devoirs faits » durant les vacances de la Toussaint :

Le lundi 24 octobre 2022 et/ou le mardi 25 octobre 2022.

Ce temps de travail est basé sur le volontariat des élèves.

Il se divise en deux demi-journées de travail. Il est encadré par deux adultes du collège de la Sainte Famille des Minimes.

La matinée de travail est réservée aux élèves de sixièmes et cinquièmes.

L'après-midi est réservée aux élèves de quatrièmes et troisièmes.

Le nombre de place est limité à 20 élèves par demi-journée.

Matin 9h - 12h	Après-midi 13h - 16h
Réservé aux élèves de 6 ^{ième} et 5 ^{ième}	Réservé aux élèves de 4 ^{ième} et 3 ^{ième}
Groupe de 20 élèves maximums Divisé en deux demi-groupes	Groupe de 20 élèves maximums Divisé en deux demi-groupes

Matin Elèves de 6 ^{ième} et 5 ^{ième}	Matières scientifiques		Matières littéraires
Groupe 1	9h-10h25	PAUSE	10h35-12h
Groupe 2	10h35-12h		9h-10h25

Après-midi Elèves de 4 ^{ième} et 3 ^{ième}	Matières scientifiques		Matières littéraires
Groupe 1	13h-14h25	PAUSE	14h35-16h
Groupe 2	14h35-16h		13h-14h25

Déroulement d'une demi-journée :

Les élèves sont attendus 5 min avant le début des temps de travail.

Ils sont ensuite divisés en deux groupes de 10 élèves maximum.

Chaque élève doit venir avec son agenda et les cahiers/livres des matières qu'il souhaite travailler.

Le nombre de places étant limité, nous inscrivons les élèves sur chacun des modules dans l'ordre chronologique des inscriptions.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir répondre par retour de mail à secretariat@sfm31.fr en précisant les noms et prénoms de votre enfant ainsi que sa classe.

Madame A. de POMPIGNAN
Chef d'établissement.

Madame JOURGNAC,
Directrice adjointe